

## SOCIÉTÉ DES CAOUTCHOUCS D'EXTRÊME-ORIENT (CEXO)

fusion en 1949 des plantations d'hévéas des  
[Caoutchoucs de l'Indochine](#)  
et de la [Société indochinoise de cultures tropicales](#)

AEC 1951/1141 — Société des caoutchoucs d'Extrême-Orient (CEXO)

Siège social : 11, place Rigault-de-Genouilly, SAIGON (Sud Viet-Nam).

Bureaux à PARIS : 23, rue de l'Amiral-d'Estaing (16<sup>e</sup>).

Capital. — Société civile transformée en société anon. le 16 décembre 1949.  
Capital : 7.500.000 piastres divisé en 75.000 act. de 100 piastres.

Objet. — Culture de terrains en Extrême-Orient et notamment en Indochine.

Toutes cultures et plantations, en particulier celles du caoutchouc. Les plantations d'hévéas de la Société des caoutchoucs de l'Indochine et de la Société indochinoise des cultures tropicales [SICT] ont été apportées à cette société en décembre 1949.

Plantations dans le Sud Viet-Nam : Loc-Ninh (6.050 ha.) ; Minh-Thanh (1.517 ha.) ; Xacat (2.710 ha) ; Budop (1.317 ha) ; Haut-Gloun (130 ha.). — Production de caoutchouc prévue pour 1950 : 6.800 tonnes.

Conseil. — MM. Paul Bernard <sup>1</sup>, présid. ; Edmond Giscard d'Estaing [Soffo], vice-président ; René Bouvier [Soffo], admin. délégué ; Établ. Bergougnan [pneumatiques, Clermont-Ferrand], Société des caoutchoucs de l'Indochine, Société indochinoise des cultures tropicales, MM. François de Flers <sup>2</sup>, Jean Laurent <sup>3</sup>, admin.

---

### ÉTABLISSEMENTS BERGOUGNAN (*Le Monde des affaires*, SEDE, Paris, 1952)

[...] Cherchant à s'assurer des approvisionnements en matières premières dans de bonnes conditions, Raymond Bergougnan prit de [gros intérêts dans des sociétés caoutchoutières indochinoises](#). Sans pouvoir la chiffrer exactement, on sait que la Société a une importante participation à la Société des caoutchoucs d'Extrême-Orient, née de la fusion des Caoutchoucs de l'Indochine et de l'Indochinoise des cultures tropicales [SICT] à la création desquelles Bergougnan avait participé. [...]

---

Pol Bruno [pseudonyme de journalistes du *Canard enchaîné*],

---

<sup>1</sup> Paul Bernard (1892-1960) : polytechnicien, inspecteur (1925), directeur général (1931), administrateur délégué (1935), puis vice-président de la SFFC, président des Transports aériens intercontinentaux (1946). Voir [encadré](#).

<sup>2</sup> François de Flers (1902-1986) : inspecteur des finances, entré à la Banque de l'Indochine en 1931, il en fut PDG de 1960 à 1975. Voir [encadré](#).

<sup>3</sup> Jean Laurent (1900-1952) : polytechnicien, inspecteur des finances, il entre à la Banque de l'Indochine le 1<sup>er</sup> janvier 1928 comme inspecteur général et en devient directeur général en 1946. Voir [encadré](#).

*La Saga des Giscard*  
(Ramsay, 1980, 270 p.).

[139] En 1952, Edmond Giscard d'Estaing donne une conférence devant le comité France-Amérique. Écoutons-le décrire, avec éloquence, la vie dans l'une des nombreuses possessions indochinoises de la SOFFO :

« Suivez-moi sur une plantation, celle que je connais le mieux, Loc-Ninh : 6.000 hectares d'un seul tenant (c'est-à-dire 60 % de la superficie de Paris) sont une immense forêt aménagée et régulière, les routes y tracent leurs sillons rouges et on parcourt sans se lasser la file infinie des hévéas que l'on voit fuir à l'horizon, si bien alignés, si pareils les uns aux autres, que leur tableau confond nos notions habituelles de forêt et de parc. 2.600 travailleurs agricoles y sont installés avec leurs familles. 27 Européens, dont 12 sont mariés, y vivent avec 10 enfants en bas âge.

Répartis sur la plantation, il y avait autrefois 11 villages ayant chacun un assistant blanc. Aujourd'hui, il a fallu transformer les modes d'exploitation et de vie. Tous les travailleurs ont été ramenés dans trois villages nouveaux, en plus du centre où sont élevées les usines. Les anciens villages ont été rasés pour ne pas servir de repaires et les nouveaux ont été construits au milieu de vastes clairières bordées d'un double réseau de fils de fer barbelés, avec un blockhaus en ciment et une petite garnison. C'est qu'en effet il existe une véritable petite armée privée sur le [140] domaine : 800 hommes armés, nourris, payés par la société et placés sous les ordres d'un officier de l'armée française. Ils occupent les quatre centres habités et forment des groupes mobiles d'intervention. Ils disposent de fusils-mitrailleurs, d'obusiers, de dix véhicules blindés, de quarante-quatre autos légères et de chiens policiers. Ils peuvent aussi utiliser les 84 camions qui servent au transport de la gomme à l'intérieur de la plantation. En une seule année, 250 kilomètres de pistes ont été ouverts dans la forêt des alentours pour permettre des communications meilleures, et toutes les nuits, des patrouilles circulent sur le domaine et dans ses environs, portées par des jeeps elles-mêmes reliées par radio avec les divers postes militaires de la région. D'autre part, une piste pour avions de 1.600 mètres de long a été tracée au milieu de la forêt. La plantation possède en effet six avions, cinq monomoteurs et un bimoteur. Au surplus, quand les routes sont coupées, que la voie ferrée a sauté et que le Mékong est bloqué, on transporte le caoutchouc de Loc-Ninh à Saïgon en avion. »

Bien entendu, ce dispositif a pour seul but de protéger les travailleurs de la plantation contre les maquisards de l'extérieur... Mais les barbelés empêchent autant d'entrer que de sortir. Qui dira encore que les colons français n'ont pas aménagé des camps de travail en Indochine ?

Émile Minost, le nouveau président du conseil d'administration de la BIC, sait trouver les mots justes pour évoquer la situation indochinoise des années 50 : « Nous espérons ardemment continuer dans les nouveaux États d'Indochine, grâce à l'amélioration d'une situation rétablie par la vaillance de nos troupes, notre activité traditionnelle dans l'intérêt commun de l'économie française, de l'économie vietnamienne, dans l'intérêt de nos actionnaires. »

---

Compagnie française des Cultures d'Extrême-Orient et d'Afrique  
(*L'Information financière, économique et politique*, 28 avril 1953)

Aux termes d'un accord qui vient d'intervenir, la Compagnie française des Cultures d'Extrême-Orient et d'Afrique vient de faire apport à la Société des Caoutchoucs d'Extrême-Orient, à dater du 1<sup>er</sup> avril 1953, des deux plantations du Dakkir et de

Phurieng qu'elle possède en Indochine, au voisinage des plantations de cette dernière, et sur lesquelles 1.390 hectares sont plantés en hévéas greffés.

La Compagnie apporteuse recevra, en rémunération de son apport. 3.300 actions de 100 piastres de la Société des Caoutchoucs d'Extrême-Orient, dont le capital se trouvera ainsi porté de 3 millions à 3.300.000 piastres.

Les formalités afférentes à cette opération sont actuellement en cours.

Rappelons que le capital actuel de la Société des Caoutchoucs d'Extrême-Orient se trouve entre les mains de la Société des Caoutchoucs de l'Indochine et de la Société Indochinoise des Cultures Tropicales qui lui ont fait apport, en décembre 1949, de leurs domaines d'hévéas.

---

## CAOUTCHOUCS D'EXTRÊME-ORIENT

*(L'Information financière, économique et politique, 27 décembre 1956)*

Le capital vient d'être porté de 33.300.000 francs à 36.630.000 francs par incorporation partielle de la réserve de réévaluation, au moyen de l'élévation de 1.000 à 1.100 francs de la valeur nominale des actions.

Il a été décidé, par ailleurs, de transférer le siège de la société de Casablanca à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) et, en conséquence, de convertir en francs C.F.P. le capital et les comptes sociaux.

---

## Témoignage d'Anne-Marie Dubourg

(Saïgon, 10 février 1939-Antibes, 12 juillet 2023)  
(juin 2014)

Fille de [Georges Dubourg](#).

Mariée en 1960 à Alain Pigelet, assistant de plantation d'hévéas à Minh-Thanh, route de Thu Dau Mot à Locninh, où j'ai vécu de 1960 à 1964.

Entre fin 1961 et début 1962, j'ai été témoin et actrice des faits suivants : mon mari et moi-même attendions à Minh-Thanh l'avion qui devait nous amener à Saïgon : nous partions en France en congé pour quelques mois.

Notre maison était en bordure de la piste.

Au moment où l'avion a atterri, un groupe de personnes a surgi de l'arrière de notre maison pour investir la piste et attaquer l'appareil : ils ont été repoussés par les militaires.

Dans cet avion se trouvait l'archevêque de Hué, Ngo Dinh Thuc, qui très contrarié, a déclaré : « Je vais mettre Nhu au courant de ce qui se passe en province. » Et dès que nous sommes arrivés à Tan-Son-Nhut, nos passeports ont été confisqués, et mon mari et moi-même assignés à résidence à Saïgon. Plus grave, notre *ong bep*, Doàn Thi Viethua, a été emprisonné et torturé pendant plusieurs mois, mais n'a pas parlé : les autorités soupçonnaient mon mari de collaborer avec les Viêt-congs.

Plusieurs semaines après, nous avons pu partir en France et j'ai alors appris que mon mari avait été chargé à Minh-Thanh de remettre des médicaments aux Viêt-congs, entre autres denrées. Mon mari parlait couramment le tonkinois. Il était arrivé à l'âge de dix mois à Hanoï où son père [Fernand] était employé du Crédit foncier de l'Indochine.

J'ai alors compris pourquoi il me disait que rien ne nous arriverait de mal du côté Viêt-cong : après le travail, nous croisions dans la plantation des personnes que mon

mari me disait être des Viêtcongs. Il me rassurait. De même, lorsque nous prenions la piste de 15 km, séparant Minh-Thanh d'une autre plantation, piste sur laquelle il y avait souvent des embuscades, il me rassurait toujours.

Une autre fois, alors que mon père était venu nous voir quelques jours, un homme se présenta durant le déjeuner et me dit en tonkinois qu'il était accompagné de deux femmes et qu'elles désiraient des médicaments car elles ne voulaient — ou pouvaient — aller à l'infirmerie de la plantation. J'ai traduit à mon père qui m'ordonna de leur donner immédiatement tout ce que je trouverai dans mon armoire à pharmacie. Il a pris de l'argent dans sa poche pour que je le leur distribue. Il a ajouté : « Remercie cet homme et dis-lui de n'en parler personne. » Quand mon mari est rentré, et que nous fûmes seuls avec lui, nous lui avons relaté les faits. Il répondit brièvement : « C'est ce qu'il fallait faire. »

---